

Nouveautés 2019
ORGANISER
 UN PROGRAMME
DE RÉCOMPENSES

MAXIMISEZ VOS BÉNÉFICES EN MOTIVANT VOS PARTICIPANTS
 PAR DES RÉCOMPENSES : SUCCÈS GARANTI !!!

Dès 1000€ de commande



Un casque de réalité virtuelle



Un casque Bluetooth



Une batterie nomade



Une montre connectée
dès 3000€



Un drone
dès 6000€



Un hoverboard
dès 10000€

*récompenses attribuées selon le montant de la commande groupée

ET TOUJOURS DES CADEAUX POUR VOTRE ASSOCIATION...
 RDV sur initiatives-saveurs.fr pour les découvrir...

QUESTIONS
 réponses!

UNE ACTION CHOCOLATS POUR QUI ?

POUR LES ASSOCIATIONS LOI 1901

Cette action est réservée aux associations scolaires (coopératives, foyers...) et associations de parents d'élèves, associations sportives, culturelles, humanitaires...

LA LOI & VOUS

Les associations de parents d'élèves, les clubs sportifs et les coopératives scolaires sont autorisés par la loi à organiser 6 manifestations par an dans un but de soutien et de bienfaisance.

Les bénéfices de ces ventes sont alors exonérés d'impôts.

UNE ACTION CHOCOLATS DANS QUEL BUT ?

GÉNÉRER DES BÉNÉFICES POUR L'ASSOCIATION

25% de la recette revient à votre association.

Organiser une action Initiatives Saveurs, c'est opter pour une action sans risque : pas de stock, pas d'avance d'argent.

L'action arrive également à point nommé pour Pâques. Conçue comme une action d'animation, elle permet de souder les équipes (jeunes, parents, enseignants,...) autour d'un projet commun.

COMMENT CALCULER VOS BÉNÉFICES ?

Vous conservez 25 % du montant de la vente.

EXEMPLE Produits vendus : 1600 €
 votre bénéfice : 25 %
 1600 € x 25% = 400 €
 soit 400 € de bénéfices hors frais de port 30 €

QUAND DOIT-ON VOUS RÉGLER ?

A la fin de l'opération, vous recevrez par courrier votre facture qui correspondra à la somme collectée, déduction faite de vos bénéfices (25%) plus la participation aux frais de port (30 €).

IMPORTANT : dans le cadre d'une boutique en ligne, si le cumul des paiements CB perçus des commandes web dépasse le montant dû sur la facture Initiatives, l'excédent sera reversé par virement sur le compte bancaire de votre association.

COMMENT SE PASSE LA LIVRAISON ?

Votre commande sera livrée par transporteur avant Pâques à l'adresse de votre choix.

ET S'IL NOUS RESTE DES CHOCOLATS ?

Grâce au système de prévente, nous vous livrons uniquement ce que les parents ont commandé. Il n'y a aucun risque d'inventus pour vous !

ET SI L'ACTION NE MARCHE PAS ?

Il n'y a pas de minimum de commande. Si personne ne passait commande, vous n'auriez aucun frais à régler.



initiatives
 SAVEURS

Mémo-guide

FAITES LE PLEIN DE CONSEILS
 POUR RÉUSSIR VOTRE ACTION
 EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

NOUVEAUTÉS 2019

ACTIVER VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE !!!

Découvrez vite tous les détails de ce service gratuit proposé nulle part ailleurs ...

ORGANISER UN PROGRAMME DE RÉCOMPENSES

Motiver les membres de votre association ou élèves en les récompensant avec des cadeaux high tech !!!

À conserver

VOS CODES POUR ACCÉDER
 AU CALCUL EXPRESS

Collez ici
 votre étiquette
 personnalisée

1 DISTRIBUEZ LES CATALOGUES AUX PARTICIPANTS

Collez les étiquettes personnalisées sur la couverture des catalogues :



- **Etiquette blanche** : vente uniquement via les catalogues.
- **Etiquette rouge** : vente de chocolats via les catalogues et également via la boutique en ligne.

Important : RDV dans votre calcul express pour ouvrir votre boutique avant la distribution des catalogues.

Distribuez à chaque participant :

- la **BD explicative** qui comporte au verso une grille de regroupement qui facilitera la prise des commandes multiples par participant.
- un **courrier explicatif** disponible et personnalisable dans votre calcul express pour informer les familles du but de la vente, de la date limite de retour des commandes.

2 RÉCUPÉREZ LES COMMANDES DES PARTICIPANTS

Afin d'avoir un maximum de commandes, n'hésitez pas à relancer vos participants par courrier, par mail, par vos réseaux sociaux...

Un document est disponible en téléchargement sur initiatives-saveurs.fr

3 VALIDEZ VOTRE COMMANDE RÉCAPITULATIVE

PAR COURRIER

Calculez le total des commandes et renvoyez le bon de commande récapitulatif fourni dans votre kit à l'adresse suivante :
Initiatives Saveurs,
10 av. Georges Auric,
72021 Le Mans cedex 02.

PAR LE CALCUL EXPRESS

Saisissez les bons de commande individuels directement dans votre calcul express. Dans le cas de la boutique en ligne, les bons de commande web s'ajoutent automatiquement aux bons de commande catalogue.

DATE LIMITE DE VOTRE COMMANDE :
ZONE A : 26/03/19 - ZONE B : 15/03/19 - ZONE C : 02/04/19



4 LA LIVRAISON

Les commandes seront livrées avant les vacances de Pâques (selon la disponibilité des stocks). En cas de rupture de stock d'un produit, nous nous réservons le droit de le remplacer par un produit de valeur égale ou supérieure.

Une personne doit être présente pour réceptionner les cartons de chocolats. Pensez à préciser sur le bon de commande les coordonnées du contact qui réceptionnera la commande.

LA DISTRIBUTION DES CHOCOLATS

Réalisez l'inventaire de votre commande à l'aide du kit «distribution facile» (étiquettes, affiche conseils) et de votre bordereau de livraison.

Si malgré tout le soin mis dans la préparation des commandes, vous constatez une anomalie, n'hésitez pas à nous en faire part sous 24 à 72h après réception de votre commande au 02 43 14 30 00. Une seule réclamation pourra être prise en compte pour une même commande.

Distribuez les chocolats rapidement. Ils doivent être conservés dans un endroit sec et frais, entre 16° et 20°.

LE RÈGLEMENT

25% DE BÉNÉFICES POUR FINANCER VOS PROJETS SANS RISQUE !

Après la réception des chocolats, vous recevrez par courrier et par mail votre facture qui correspondra à la somme collectée moins vos bénéfices (25%) plus la participation aux frais de port (30 €).

A réception merci de nous adresser votre règlement au nom d'Initiatives Saveurs.

IMPORTANT : dans le cadre d'une boutique en ligne, si le cumul des paiements CB perçus des commandes web dépasse le montant dû sur la facture Initiatives, l'excédent sera reversé par virement sur le compte bancaire de votre association.



NOUVEAUTÉ

2019

ACTIVER

VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE !

ET SI VOTRE ACTION CHOCOLATS SE FAISAIT DIRECTEMENT SUR INTERNET VIA UNE BOUTIQUE PRIVÉE ?

VOUS MAXIMISEZ VOTRE BÉNÉFICE.

Encore plus facile de communiquer sur votre action en partageant le lien de votre boutique par mail, courrier ou par l'étiquette à coller sur la page de couverture du catalogue.

VOUS GAGNEZ DU TEMPS !

Vos participants commandent et payent en ligne par carte bancaire : fini les bons de commandes à saisir !

VOUS AVEZ LE CHOIX, RIEN D'OBLIGATOIRE !

Action 100% catalogue - Action 100% boutique en ligne - ou le mix des 2 😊

COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉTAPE 1 : Connectez-vous à votre calcul express grâce aux codes notés sur le courrier présent dans le kit.

ÉTAPE 2 : Personnalisez votre boutique au nom de votre association et présentez en quelques mots votre projet.

ÉTAPE 3 : Invitez les membres de l'association à partager le lien et le code d'accès de votre boutique par mail et/ou réseaux sociaux.

PARENTS, GRANDS-PARENTS, PROCHES DE LA FAMILLE, VOISINS, AMIS, COLLÈGUES... TOUS CES BIENFAITEURS SERONT INFORMÉS DU PROJET ET POURRONT LE SOUTENIR !!!

PRATIQUE : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

RENDEZ-VOUS VITE SUR LE CALCUL EXPRESS AFIN DE DÉCOUVRIR TOUTES LES FONCTIONNALITÉS DE CE SERVICE GRATUIT PROPOSÉ NULLE PART AILLEURS !!!

